



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110657

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 27/10/2025 14H27 C:025094 I:32980
V/REF : 1033517
V/Email reçu le Lundi 27/10/2025 a 14H27

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 01963
IMMEUBLE : CLOS DE L'EPEE -1963
6, RUE DES MAISONS NEUVES
01800 MEXIMIEUX

Vaulx en Velin, le 18 Novembre 2025

Référence Marché: M_231009002-1

LOCALISATION : ALLEE N6 RUE DES MAISONS NEUVES - LOGEMENT DE MME HAYEZ AU 3EME ETAGE
TEL *06 69775772* OU *06 47349754*

MOTIF : SUITE REF 21/10/2025 A 14H29
INTERVENIR POUR LE REGLAGE DE LA PORTE FENETRE SEJOUR A 2 TECHNICIENS
POUR DEGONDER LA PORTE-FENETRE ET REGLER LES PAUMELLES

Donneur d'ordre : Mme S. BITTIGER

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 04/11 A 14H00 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A DEUX PERSONNELS
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME HAYEZ AU 3EME ETAGE
APRES CONTROLE, NOTRE PERSONNEL A CONSTATE QUE, MEME APRES REGLAGE,
L'EAU CONTINUERA A PASSER EN DESSOUS, CAR LE PVC EST CASSE
DE PLUS, UNE PIECE EST MANQUANTE ET NE SE VEND PAS EN PIECE DETACHEE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CLOTURE DU DOSSIER EN L'ETAT, DEVIS A L'ETUDE CONFORMEMENT A VOTRE
DEMANDE DU 13/11

AR LCOMPTER Email envoyé le 13/11/25 a 14H32 stephanie.bittiger@semcoda.

DT LGESTION Email envoyé le 05/11/25 a 10H02 Mme S. BITTIGER

PREVOIR LE REMPLACEMENT COMPLET DE LA PORTE FENETRE

NOUS ATTENDONS VOS INSRTUCTIONS
AR LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 13/11/25 A 14:31 MME S. BITTIGER



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110657

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Trév.01	1	71,89		71,89
TOTAL H.T.					71,89
T.V.A. a 20,00%					14,37
TOTAL T.T.C.En EURO					86,26

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1033517 du 27/10/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE TREVOUX
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVOUX
Tel:04.81.51.03.10

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MME HAYEZ Morgane
MME BOUTBOUL SHONA
6 Rue des Maisons Neuves
01800 MEXIMIEUX

Référence de la Demande

N°: 858 217 du 21/10/2025

THCSERPP Tvx hors contra Serrurerie Partie privat. 1

01-EE-2216-ENT-61563100

Marché : M - 231009002-1

Téléphone : 06.69.77.57.72 / 06.47.34.97.54

01963-00001-00003-00036 H / Type 3 / 03

Etage : 03

Date entrée: 17/03/2025

Délai

Date limite exécution : 11/11/2025

Observations

**04/11 BON DE CDE DE REGUL AVEC PRIX MIS A JOUR
TRAVAIL DEJA EFFECTUÉ**

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	71,89	71,89	7,19	79,08
MS00052 Règlage PORTE FENETRE SEJOUR A 2 TECHNICIENS POUR DEGONDER LA PORTE-FENETRE ET REGLER LES PAUMELLES	1,00	51,35	51,35	5,14	56,49
Total H.T.					123,24
Total TVA					12,33
Total TTC					135,57

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par BITTIGER Stéphanie (Ag Trévoux le 27/10/2025)

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVOUX

EDN6



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **6 Rue des Maisons Neuves 01800 MEXIMIEUX**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **04/11/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1033517